

Bibliothèque numérique

medic@

Helvétius, Jean-Claude-Adrien. -
[Lettre de Jean Claude Adrien
Helvetius docteur en médecine de la
faculté de Paris datée du 17 mars
1755 au sujet d'envoi de remèdes en
faveur des pauvres de la campagne]

1755.
Cote : ms 2545-39

18

1755:

Ms. 2565-39 - 1

J. Helvetius

Docteur en médecine de la faculté de Paris.

père de l'auteur du Traité de l'Esprit



Lettre intéressante, signée

4^x

0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10

Monsieur

au xx- Juin monsieur
multi les rapports à ce sujet
M. Helvetius.

Mr. le Contrôleur général a fait l'ordre au Medecin qui
avait signé les Lettres qui le concerne au sujet des remèdes qu'il
envoyera tous les ans à Mr. les Intendants par ordre du Roi
en faveur des pauvres malades de la Campagne ce qui
fait que j'ai l'ordre de vous adresser la Liste imprimée
de la disposition de cet Envoyé.

Il y a dans la Caisse douze Boîtes de même grandeur
remplies des sortes de remèdes qui sont marqués, vous
en ordonnerez la distribution comme vous le jugerez
apropos tant à nos subdélégués, qu'à d'autres personnes
charitables qui fourniront ensuite les remèdes aux
pauvres malades.

La 13^e boîte dont vous êtes réservée pour des besoins
imprévus parce qu'elle contient quelques remèdes qui ne
sont pour rien commun usage pour les pauvres, tels
que la Confection d'Hyacinte, le Kernos mineral le
Silium &c. Tous ces derniers remèdes ne se trouvent
point



Sous dans les petites bouteilles le Roi ne voulant pas point
en faire la dépense. La moins continue de supprimer
le Kynquina dans la grande bouteille qui nous en destine,
mais comme il est difficile d'en trouver de bonnes dans les
Provinces j'essai faire mettre une Ligue ame de peur que
je vous prie d'agréer.

J'vous prie Monsieur à l'arrivée de la Caisse des remèdes,
de vouloir bien la faire examiner en votre présence, en
faisant seulement ouvrir les bouteilles pour en voir le siit
niran de cané au gallé, Si il y a des fioles, sur les
Liqueurs ne sont point aquibes, et de vouloir bien me
marquer ce qui est en ars que je puise y enseigner
l'année prochaine?

J'ai fait imprimer de nos remèdes il y a
quelques années qui me paroissent plus clairs, plus
instructifs et plus détaillés que ceux des années précédentes,
Tant du l'usage des remèdes que sur la méthode qu'on
doit tenir dans le traitement des maladies, ainsi il sera
nécessaire que vous recommandiez à M. V. S. Subdelegue
à divers autres personnes, que vous chargerez de la
distribution de ces remèdes, de relire avec attention ce
nouveau Livret et les autres mémorales écolierage

des remèdes, car l'on envoie souvent des mémorales à M. le Contrôleur général sur des maladies épidémiques qui
arrivent dans les Provinces et quon regarde comme des
maladies extraordinaires lesquelles sont cependant
écrites dans le Livret au chapitre des fièvres malignes
ou des fièvres inflammatoires auxoulours autrement
dites fluxions de poitrines et de Dintenteries accompagnées
de fièvres continues, ces toutes les maladies qui règnent
dans les Provinces seraient à ces sois espèces, on les
trouvera pages 65, 106, 141 et 144 comme le p. marqué
dans la table, et comme on voit les Lys jaunes, les Chymogies
ne savent comment se conduire, et on n'a leurs prescrits
souvent aucune methode raisonnable pour traiter ces
maladies.

J'envoie à M. le Contrôleur général qui me renvoie vos Lettres
des Effets de ces remèdes, dont le succès a répondu jusqu'à
présent aux vues charitables de Sa Majesté.

La faiblesse de ma santé augmentant tous les jours, Sa Majesté
accorde à M. Dian mon cousin et Docteur en Médecine de
la faculté de Paris, pour exercer de son conseil l'inspection
de la distribution des remèdes comme à moy, d'autant qu'il

est

a longtems que je lui en ai communiquée la Composition
et qu'il fait principalement tout l'ouvrage pour l'examen
des remèdes, et les soins que vous fait bien emballé et bien
arrangé, ainsi et l'ouvrage, vous pouvez vous adresses à lui
ou au moy dans les occasions, et nous agirons toujours de concert.
Il demeure avec moi et avec mon fils qui n'eust des petits
champs, nous serons toujours très exercés et très pronts l'un
et l'autre à executer tous les ordres qu'on nous donnera, et
à donner des éclaircissements à M^r. les Subdélégués ou
autres personnes charitables que vous chargez de
distribuer des remèdes toutes les fois qu'ils en demanderont.
Je suis avec tout l'attachement et le respect possible,

Monsieur

Y
Soyez très humblement
obéissant Serviteur
Helvétius



à Paris le 17 Mars 1755.